

**Assemblée plénière du 25 avril 2014**

**FORMATION PROFESSIONNELLE**

**Rapport n°9**

**Appel d'offre formation transition énergétique**

Mes chers collègues,

La transition énergétique est un enjeu majeur pour l'environnement, et la justice sociale dans notre Région. Je vous rappelle que le Schéma régional Climat Air Energie, adopté en juin 2013, prévoit de diviser par 4 les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050, et pour cela de diminuer de moitié les consommations d'énergie, les besoins restants devant être couverts par deux-tiers d'énergies renouvelables.

Mais la transition énergétique est aussi une formidable opportunité pour l'emploi.

Car ce sont de nouveaux métiers ainsi que des métiers existants et réorientés pour économiser l'énergie, pour mieux la consommer et valoriser pour les ressources renouvelables de notre territoire. Il faut accompagner l'évolution des compétences, pour relever le défi de l'efficacité énergétique, de la réduction des émissions de gaz à effet de serre, des énergies renouvelables. Qu'il s'agisse de l'industrie, des services ou des bâtiments.

Pour le seul secteur du bâtiment, nous avons évalué le potentiel de création d'activité pour la rénovation énergétique des bâtiments à environ 14000 emplois par an dans notre région. La Région, aux côtés de l'Etat, de l'Ademe du département, de la communauté urbaine et de la ville de Marseille, met en œuvre de nombreux outils de politique publique pour orienter la demande économique en ce sens.

Dans le même temps, il faut accompagner les professionnels en poste et les demandeurs d'emploi à acquérir les compétences nécessaires, notamment pour les métiers de la performance énergétique des bâtiments et des énergies renouvelables.

Avec cet appel d'offres, des milliers de demandeurs d'emploi de notre Région pourront donc être formés pour travailler à mettre en œuvre la transition écologique et énergétique dans notre Région.

Je vous remercie.